

l'envabisseur, et celui-ci le sait bien quand il payé Monsieur Badin aussi cher que Bolo.

Voilà juste un an qu'à la Chambre, je demandais à Malvy quand il arrêterait la canaille du "Bonnet Rouge".

Ce jour-là j'ai tiré sur un buisson plein de Boches; les uns sont par terre; les autres courent encore, mais je crois pouvoir dire que j'ai rendu service au moral du pays.

Les forces matérielles nous arrivent d'Amérique par une chaîne immense de navires, mais nos forces morales ne nous viennent pas du dehors. Elles reposent dans l'âme française. C'est à nous de les protéger, de les exalter, de leur donner une voix, d'arracher le masque des Boches camouflés qui rôdent parmi nous.

La tâche des ligueurs est très claire. Tandis que nos fils se battent, nous devons de notre mieux maintenir à l'arrière l'union de tous les Français, proclamer les mérites de nos soldats et de nos alliés, publier chaque jour les raisons de notre certitude dans la victoire et démasquer les agents de l'Allemagne. Bref nous devons être un serment de sainte amitié pour les défenseurs de notre sol et de sainte baine contre l'envabisseur.

Vous avons au gouvernement un homme qui est un fameux modèle, un défenseur et excitateur du moral français. Quelles résolutions il sut prendre dans son patriotisme ! Nous ne l'avons pas toujours aimé. Eh bien ! nous l'aimons aujourd'hui, tous, de tout cœur, pour une seule raison, parce qu'il est utile à la France. Les Boches l'exècrent, les poilus l'estiment, et Déroulède nous dit de joindre le nom de Clémenceau au vivot que nous lançons pour nos chefs et nos soldats.

MAURICE BARRES
de l'Académie Française.

L'Echo de Paris

Qu'est-ce que la trahison ?

M. Dubost a fait preuve d'autorité et il a su rappeler aux sénateurs qu'ils étaient des juges. Que la politique se taise ! On a le droit d'espérer que les débats seront bien conduits.

J'ai bonne impression du rapport Perès, que je vais plus à loisir étudier sur le texte complet. La commission ne s'est pas laissée manœuvrer par les Malvystes; elle a, comme il convenait, évoqué toute l'affaire. Le lecteur retrouvera dans ces pages terribles tous les Boches de l'Intérieur que nous lui avons appris à connaître, crevasse par crevasse. Grande puanteur de trahison.

Le Code pénal ne définit pas la trahison. Les Malvystes et Caillautistes cherchent à protéger l'ancien ministre de l'Intérieur en esquissant une définition étroite. Ils prétendent mettre à la charge de l'accusation une preuve impossible. Il faudrait qu'on vit le traître tendre la main et recevoir d'un complice le prix infâme. Si cette minute n'est pas dûment saisie et photographiée, il n'y a plus qu'une responsabilité politique, et, ajoutent-ils, la responsabilité politique se règle pour un ministre par sa chute du pouvoir.

En vérité ! Quelle effroyable complaisance, et en temps de guerre !

Trahir, c'est favoriser les desseins de l'ennemi, c'est par action ou par inaction, par commission ou par omission (comme on dit dans la langue de Pascal) faire ce qui est utile à l'ennemi. Les actes commis, les actes omis d'accomplir, voilà les éléments d'après lesquels doit être reconnue la trahison.

Le travail de la Haute-Cour ne se ramène donc pas à la démonstration matérielle d'un fait particulier. C'est l'ensemble de la gestion ministérielle de Malvy qui est soumis au jugement des sénateurs. Il faut savoir si Malvy a livré (tradere) ce qu'il devait défendre.

La question du mobile importe peu, et l'accusation n'a pas à retrouver et à rapporter les trente deniers. Pourquoi Malvy a-t-il fait cela ? Pourquoi a-t-il laissé faire cela ? C'est une question pour les analystes du cœur humain. Les juges n'ont qu'à voir comment cet homme usait du pouvoir.

Le problème paraît bien posé. Il ne s'agit plus que de discuter les faits.

MAURICE BARRES,
de l'Académie Française.

L'Echo de Paris.

Sur les dunes

C'est sur une petite plage de la mer du Nord que se déroula cette cérémonie intime ; je ne sais à qui en était due l'initiative, mais la fête, dans sa simplicité fut imposante.

Le régiment qui avait subi le choc allemand venait de descendre des lignes et déjà tous les journaux commentaient l'héroïsme des défenseurs de Lore, de Kemmel. Hélas ! ils n'étaient plus nombreux, nos braves camarades ! Quelqu'un eut l'idée heureuse de cinématographier la poignée de rascapés qui avaient lutté jusqu'au but, pour la défense de Dunkerque.

Tandis que l'opérateur préparait son film, ils étaient là, formés en carré, à peine l'effectif d'un bataillon, avec au milieu d'eux le porte-drapeau.

A pas lents, le colonel, le grand père comme on l'appelait dans un régiment qu'il commandait au début des hostilités, vint se placer près du drapeau et d'une voix grave adressa à ses soldats quelques paroles émouvantes.

"Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, à vous tous mes braves, salut ! C'est un honneur pour moi de vous adresser les remerciements de la nation et du haut commandement. Vous avez combattu contre des forces supérieures, mais l'ennemi n'a pas passé. Beaucoup de nos camarades sont restés sur le champ de bataille; mais leur sacrifice n'a pas été inutile puisque le terrain est encore à nous.

"Gloire aux morts, gloire à vous tous. Vive le... régiment d'infanterie !"

Un bref commandement. Une sonnerie "Au Drapeau !" La cérémonie est terminée.

J'ai vu de vieux soldats, endurcis par la guerre, émus jusqu'aux larmes.